

# News prévoyance 2008

## Rapport annuel 2007

### Avant-propos du président



Viktor Sauter,  
président de la Fondation de  
prévoyance de l'ASG

La crise sur les marchés financiers constitue un défi de taille pour les caisses de pensions. A fin 2008, les importantes pertes sur placements se traduiront pour nombre d'entre elles par un découvert; certaines seront ainsi contraintes de prendre des mesures d'assainissement (plus de retraits anticipés pour la propriété du logement, augmentation des cotisations, liquidations partielles et prise en compte de lacunes de couverture dans les décomptes des entreprises sortantes).

Dans cet environnement difficile, le concept de prévoyance et d'assurance de la Fondation de prévoyance de l'ASG se révèle payant à bien des égards. En effet, outre les risques actuariels (invalidité et décès), ceux liés aux placements sont aussi couverts par un contrat d'assurance. Pour la Fondation de prévoyance de l'ASG, cela signifie notamment:

- ✓ Capacité totale d'assumer les risques ➔ pas de découvert
- ✓ Garantie de la valeur nominale et du taux d'intérêt grâce au contrat d'assurance en vigueur
- ✓ Garantie du taux d'intérêt 2008: part obligatoire 2,75%, part subobligatoire 2,25%
- ✓ Garantie du taux d'intérêt 2009: part obligatoire 2,00%, part subobligatoire 2,25%
- ✓ Aucune constitution de réserves de fluctuation de valeurs n'est nécessaire; budgétisation facilitée des comptes annuels (et donc aussi des échelles de cotisation)
- ✓ Possibilité et application d'une rémunération améliorée (décision du Conseil de fondation, cf. graphique en annexe)
- ✓ Versement des cotisations à terme échu en quatre tranches

La situation financière réjouissante de la Fondation de prévoyance de l'ASG permet au Conseil de fondation d'accorder à tous les assurés actifs au 31 décembre 2008 une rémunération totale des avoirs de vieillesse de 3,00%.

L'évolution très favorable des risques dans le cadre de notre fondation de prévoyance permet de maintenir les cotisations de risque à un niveau très bas, ce qui renforce notre capacité concurrentielle.

Notre organe d'application se tient à votre entière disposition si vous avez des questions concernant votre solution de prévoyance.

Viktor Sauter  
Président du Conseil de fondation

## La Fondation de prévoyance de l'ASG en bref



### Composition du Conseil de fondation:

#### Représentants des employeurs

Viktor Sauter, président (2<sup>e</sup> à d.)  
 Roberto Feller, vice-président (1<sup>er</sup> à g.)  
 Morys Cavadini (3<sup>e</sup> à g.)

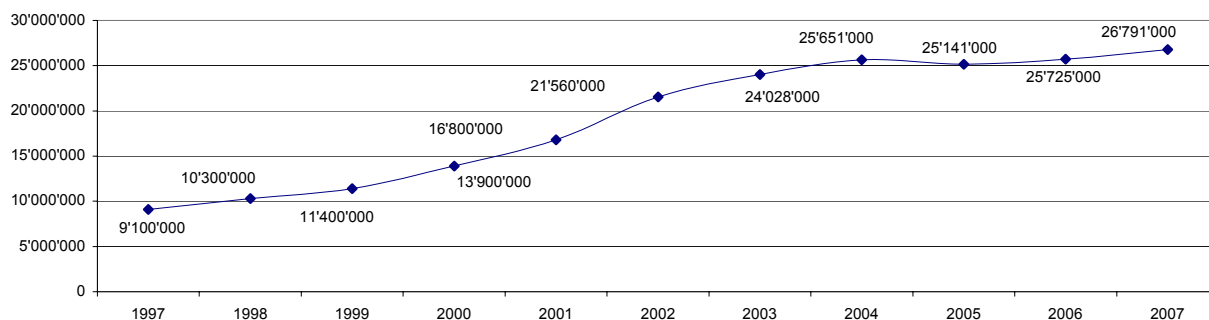
TSZ AG, Zürich  
 Glaux AG, Zurich  
 Association ASG, Zurich

#### Représentants des salariés

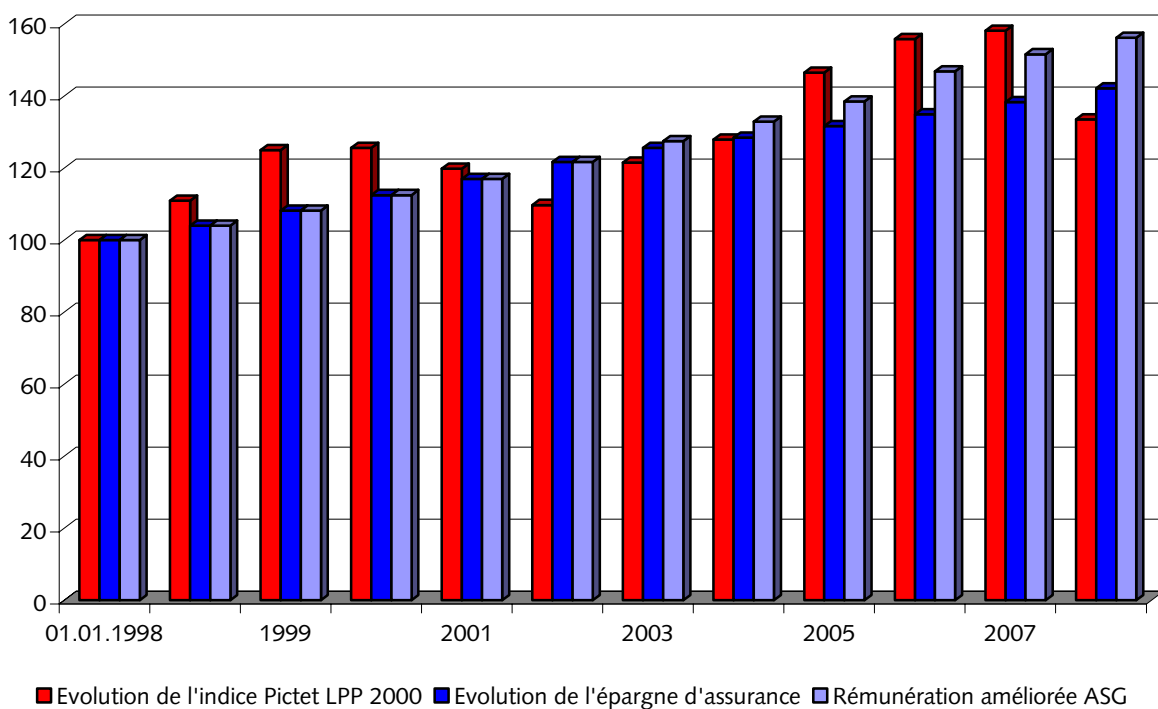
Brigitte Burkhardt (2<sup>e</sup> à g.)  
 Daniel Steffen (3<sup>e</sup> à d.)  
 Harald Gröbli (1<sup>er</sup> à d.)

Secrétariat de l'ASG, Zurich  
 Ultra Finanz SA, Zurich  
 GFA AG, Zurich

## Evolution de l'avoir de vieillesse en CHF



## Comparaison de rendement entre l'indice de référence Pictet LPP 2000 (part d'actions de 40%) et la rémunération effective servie ces dix dernières années par le Conseil de fondation de la Fondation de prévoyance de l'ASG



## Résumé des comptes annuels 2007

Bilan		au	31.12.2007	31.12.2006
Actifs			en CHF	en CHF
A	Placements		1'373'176.15	1'274'275.45
B	Compte de régularisation actif		132'752.15	133'867.65
C	Actifs provenant de contrats d'assurance		23'177'187.65	24'064'609.50
<b>Total des actifs</b>			<b>24'683'115.95</b>	<b>25'472'752.60</b>
<b>Passifs</b>			<b>31.12.2007</b>	<b>31.12.2006</b>
D	Dettes		232'621.00	-
E	Compte de régularisation passif		260.00	303'463.15
F	Réserve de contributions de l'employeur		1'242'700.40	1'077'430.25
G	Provisions non techniques		-	-
H	Capitaux de prévoyance et provisions techniques		23'177'187.65	24'064'609.50
<b>Passifs liés</b>			<b>24'652'769.05</b>	<b>25'445'502.90</b>
I	<b>Réserve de fluctuation de valeurs</b>		-	-
J	<b>Capital de la Fondation/fonds libres/découv.</b>			
	Situation en début de période		27'249.70	503'538.05
	1 <sup>re</sup> application de la Swiss GAAP RPC 26		-	-
	Augm./dim. provenant de liquidation partielle		-	-
	<b>Excédent des produits/des charges</b>		<b>3'097.20</b>	<b>-476'288.35</b>
	Situation en fin de période		30'346.90	27'249.70
<b>Total des passifs</b>			<b>24'683'115.95</b>	<b>25'472'752.60</b>
<b>Taux de couverture</b>			<b>100,13%</b>	<b>100.11%</b>
<b>Compte d'exploitation du 1.1 au 31.12.</b>			<b>2007</b>	<b>2006</b>
			en CHF	en CHF
K	Cotisations et apports ordinaires et autres		2'745'387.30	2'536'850.10
L	Prestations d'entrée		2'960'407.80	1'786'175.65
K-L	Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée		5'705'795.10	4'323'025.75
M	Prestations réglementaires		-2'178'084.75	-1'274'851.35
N	Prestations extra-réglementaires		-	-
O	Prestations de sortie		-2'636'475.50	-4'709'145.55
M-O	Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés		-4'814'560.25	-5'983'996.90
P/Q	Diss./const. de prov. techniques et de réserves		-152'416.95	-80'058.55
R	Produits de prestations d'assurance		5'040'796.05	6'138'402.75
S	Charges d'assurance		-5'721'473.45	-4'820'911.55
<b>K-S</b>	<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>		<b>58'140.50</b>	<b>-423'538.50</b>
T	Résultat des placements		-31'518.00	-30'550.30
T	Frais d'administration des placements		-	-
<b>T</b>	<b>Résultat net des placements</b>		<b>-31'518.00</b>	<b>-30'550.30</b>
U	Diss./const. de prov. non tech. et de réserves		-	-
V	Autres produits		4'400.00	7'945.10
W	Autres frais		-	-402.40
X	Frais d'administration généraux		-27'925.30	-29'742.25
X	Frais de marketing		-	-
<b>K-X</b>	<b>Excédent produits/charges av. rés. fluc. val.</b>		<b>3'097.20</b>	<b>-476'288.35</b>
Y	Diss./const. de réserves de fluctuation de val.		-	-
<b>Z</b>	<b>Excédent des produits/des charges <sup>1</sup></b>		<b>3'097.20</b>	<b>-476'288.35</b>

<sup>1</sup> Malgré la rémunération globale de 3,25% (2007) et de 6% (2006); la capacité d'assumer les risques reste totale.

## Extrait de l'annexe aux comptes annuels au 31.12.2007

	31.12.2007	31.12.2006
<b>Personnes assurées</b>		
Total des assurés soumis à contributions	115	107
Total des assurés libérés des contributions	17	18
<b>Total des employés assurés</b>	<b>132</b>	<b>125</b>
<b>Bénéficiaires de rentes</b>		
Rentes de vieillesse	5	3
Rente pour enfants de pensionnés	2	2
Rentes d'invalidité	1	1
Rentes pour enfants d'invalides	2	2
Rentes de conjoint/de partenaire	2	2
<b>Total des bénéficiaires de rentes</b>	<b>12</b>	<b>10</b>
<b>Montant des avoirs épargnés</b>	<b>23'177'187.65</b>	<b>24'064'609.50</b>
<b>Somme des avoirs de vieillesse LPP</b>	<b>7'299'911.40</b>	<b>7'206'832.40</b>
<b>Evolution de la rés. mathématique des bénéf. de rentes</b>		
Montant de la réserve mathématique au 1.1	1'660'156.00	1'156'602.00
Variation de valeur résultant de l'adaptation des bases de calcul	-	-
Adaptation au nouveau mode de calcul au 31.12.	1'954'148.00	503'554.00
<b>Total du capital de prév. des bénéf. de rentes</b>	<b>3'614'304.00</b>	<b>1'660'156.00</b>
<b>Taux de couverture selon l'art. 44 OPP 2</b>		
Actifs à la date de clôture du bilan et à la valeur de marché	24'683'115.95	25'472'752.60
./.. Fonds non disponibles	- 1'475'581.40	- 1'380'893.40
Disponibles pour risques de prévoyance/risques actuariels	23'207'534.55	24'091'859.20
Capital de prévoyance nécessaire pour risques de prévoyance/risque actuariels	23'177'187.65	24'064'609.50
<b>Taux de couverture (en % des fonds nécessaires) <sup>2)</sup></b>	<b>100,13%</b>	<b>100,11%</b>

<sup>2)</sup> Aucune diminution du taux de couverture malgré l'amélioration de la rémunération.